

BULLETIN D'ADHÉSION 2019

Mme, M.

Prénom

Adresse

.....

.....

Tél. (facultatif)

Je désire adhérer (ou renouveler mon adhésion)
à l'association *Les Naturalistes Vendéens*
et m'engage à en respecter les statuts.

Je verse la somme de :

13 € (membre actif)

6 € (étudiant, personne sans emploi)

en espèce

par chèque à l'ordre des Naturalistes Vendéens

Remarque : le montant de l'adhésion ne comprend aucun

abonnement à une publication

Je désire recevoir le courrier électronique et tout autre
document numérique à l'adresse électronique suivante :

J'autorise l'association à diffuser ou à mettre en ligne sur son site
des photos où je figure, prises lors de sorties ou de manifestations
organisées par *Les Naturalistes Vendéens*. OUI NON

Fait à, le

Signature :

Ce bulletin doit être envoyé avec le paiement au trésorier :

Jean-Paul PAILLAT - 53 Avenue Alexandra David Neel

85000 LA ROCHE-SUR-YON

Les informations recueillies sur ce bulletin sont destinées au trésorier de l'association et font l'objet d'un traitement informatique. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux informations vous concernant. Pour cela il suffit de vous adresser au trésorier de l'association (adresse ci-dessus)

Le Conseil d'Administration de l'association *Les Naturalistes Vendéens* est actuellement composé de 15 membres mais le nombre de membres n'est pas limité par les statuts. Les administrateurs sont élus pour 3 ans et le CA se réunit en moyenne une fois par trimestre.

Si vous désirez vous présenter à l'élection des membres du CA vous devez imprimer et remplir ce formulaire et l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous ou vous faire connaître avant l'élection le jour de l'AG.

BULLETIN DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ce bulletin doit être adressé avec votre cotisation 2019, au trésorier :

Jean-Paul PAILLAT - 53 Avenue Alexandra David Neel 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Nom : prénom :

Adresse :

..... téléphone :

est candidat(e) à l'élection du Conseil d'Administration des Naturalistes Vendéens le 23 mars 2019.

À, le signature :

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale du 23 mars 2019
merci de nous faire parvenir la procuration ci-dessous
en indiquant le nom d'un membre de l'association qui sera présent à l'AG

PROCURATION

Cette procuration doit être adressée avec votre cotisation 2019, au trésorier :

Jean-Paul PAILLAT - 53 Avenue Alexandra David Neel 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Nom : prénom :

Ne pourra assister à l'Assemblée Générale des Naturalistes Vendéens le 23 mars 2019 et donne pouvoir à :

..... pour intervenir et voter sur toutes les questions mises aux voix.

Signature précédée de la mention manuscrite "*Bon pour pouvoir*" :